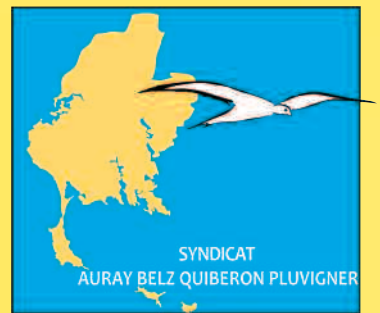


Le Journal du Tri



Le Journal du Tri

Directeur de la Publication : Jean-Michel BELZ

Rédacteurs : Marie Barré, Anne Le Bolay

Crédit photos : S ABQP et Eco-Emballages

Publication : décembre 2011

Dépôt légal le 30/09/2011

ISSN : 2118-8513

Une question, une remarque, n'hésitez pas à nous contacter :

Syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner

31, Avenue de l'Océan - 56340 PLOUHARNEL

Tél : 02 97 52 39 39 - Site internet : www.sy-auray.fr

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

Cette année encore, nous nous sommes préoccupés du tri. Les sacs jaunes collectés le sont globalement en plus grande quantité, augmentation due à l'intégration de 4 communes supplémentaires, mais également grâce à une généralisation du geste du tri. Cependant, la qualité du tri stagne. En effet, en 2010, nous observons un taux de refus autour de 20-25%, ce sont les sacs jaunes collectés et refusés en centre de tri. C'est pourquoi nous effectuons des opérations coups de poing en refusant de collecter les sacs jaunes mal triés. Un autocollant y est apposé pour indiquer le motif du refus de tri.

Par ailleurs, nous notons une forte consommation de sacs jaunes, pas toujours utilisés à bon escient. Attention, ces sacs jaunes ne sont pas gratuits, le coût est directement répercuté sur les taxes pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Pour améliorer encore plus le tri, nous travaillons actuellement sur la requalification des déchèteries du territoire. Le Syndicat de la région Auray Belz Quiberon Pluvigner gère 6 déchèteries sur son territoire. Ces déchèteries ont été construites entre 1995 et 1997, et à l'époque, leurs configurations correspondaient à la fréquentation et aux consignes de tri. Ces éléments ont évolué. Les déchèteries de notre territoire, victimes de leur succès ont vu d'année en année leur fréquentation augmenter. Par ailleurs, les consignes de tri ont également évolué, ainsi que les règles de sécurité. Pour répondre à ces besoins, le syndicat a décidé de réhabiliter ces déchèteries. Une extension (passée de 7 à 14 quais) et une optimisation sont envisagées sur l'ensemble d'entre elles, afin d'offrir aux usagers des outils de meilleure qualité. Les premières déchèteries réhabilitées seront celles de Belz et Crach à l'horizon hiver 2013-2014.

Les élus et l'équipe du Syndicat se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2012 !



Sommaire

Le mot du Président.....page ①

Les résultats du tri
sur le territoire.....page ②

Le parcours de nos poubellespage ③

Les questions que l'on se posepage ④



Les résultats du Tri sur le Territoire

Tonnages de l'année 2010

> LES ORDURES MENAGERES

24 135 tonnes collectées :
-13 % par rapport à 2009
Soit 227 kg/hab*

> LES JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES

2 395 tonnes collectées :
Soit 22 kg/hab*
- 0,4 % par rapport à 2009
Ce sont 3 395,2 tonnes de bois économisées et 33 266 667 boîtes à œufs fabriquées !

> LES EMBALLAGES LEGERS

1 393 tonnes recyclées, pour 1 965 tonnes collectées
(soit 337 tonnes de refus et 235 tonnes de stock au centre de tri).

- 4 % par rapport à 2009 soit 19 kg/hab*

→ 409 tonnes recyclées de flacons plastiques, Soit 4 kg/hab*
Ce sont 249,72 tonnes de pétrole économisées et 740 769 pulls polaires !

→ 774 tonnes recyclées de cartons ménagers & briques alimentaires, Soit 7 kg/hab*
Ce sont 1 533,87 tonnes de bois économisées et 5 161 913 Rouleaux de papier-toilette fabriqués !

→ 166 tonnes recyclées d'acier et 44 tonnes recyclées d'aluminium, Soit 2 kg/hab*
Ce sont 319,37 tonnes de minerai de fer et 107,87 tonnes de bauxite économisées ; ainsi que 3 184 chariots de supermarché et 12 980 trottinettes fabriqués !

> LE VERRE

5 714 tonnes collectées : Soit 54 kg/hab*

- 6 % par rapport à 2009

Ce sont 3 754.23 tonnes de sable économisées et 12 698 222 nouvelles bouteilles de 75 cl !

Pour l'année 2010, le bilan est mitigé :

Par rapport à 2009, nous avons collecté plus d'emballages légers (sacs et bacs jaunes). Cependant, en quantité ramenée à l'habitant, le bilan est moins bon (- 4 %). La collecte de verre ramenée à l'habitant a également diminué (- 6 %). La collecte des papiers, quant à elle, reste stable.

Ces diminutions peuvent s'expliquer de plusieurs manières : la baisse de la consommation des ménages, la prise de conscience par la sensibilisation à la réduction de production de déchets, ...

Nous devons continuer nos efforts !



Attention, rappel :

Les sacs jaunes sont uniquement destinés à accueillir les emballages recyclables énumérés sur son flanc. En effet, trop de sacs jaunes sont encore utilisés pour transporter des déchets verts, ou encore comme sacs poubelles. Un rouleau de 20 sacs jaunes coûte à la collectivité, et donc au contribuable, la somme de 0,79 €. Prise individuellement, cette somme peut sembler dérisoire, mais pour une population de 106 410 habitants* la facture monte vite : **si chaque habitant utilisait, ne serait-ce qu'une seule fois en un an, un sac jaune à mauvais escient, la facture s'élèverait à plus de 84 000 € pour la collectivité.**

Aussi, voici quelques recommandations :

• N'utiliser les sacs jaunes que pour leur utilité première (la collecte des bouteilles et flacons plastiques, des petits cartons, et des emballages métalliques).

- Les résidences possédant un bac jaune ne doivent pas utiliser de sacs jaunes, mais placer directement leurs emballages en vrac dans le bac.
- Compacter bien les emballages avant de les placer dans le sac, en évitant de les emboîter les uns dans les autres.
- **Ne présenter à la collecte que des sacs bien remplis.**

Le parcours de nos poubelles après ramassage

1 Des camions-bennes passent collecter les bacs d'ordures ménagères (OM) et les sacs jaunes. Il existe deux types de camions : les Bom qui collectent soit les OM, soit les sacs jaunes ; et les Bi-compartmentés qui, comme leur nom l'indique, possèdent deux compartiments et peuvent collecter en même temps les OM et les sacs jaunes sans les mélanger.



Vue arrière d'une benne Bi-compartmentée

2 La collecte terminée sur la commune, les camions-bennes se dirigent vers le site de traitement, à Plouharnel.

3 Une fois sur le site, les camions vident les OM dans les fosses de l'incinérateur, où elles vont pouvoir être traitées.



Chargement des bennes

4 Pour les sacs jaunes, les camions se dirigent vers une plate-forme de transfert, située sur le même site. Ils y sont déversés et stockés jusqu'à la fin de la matinée.

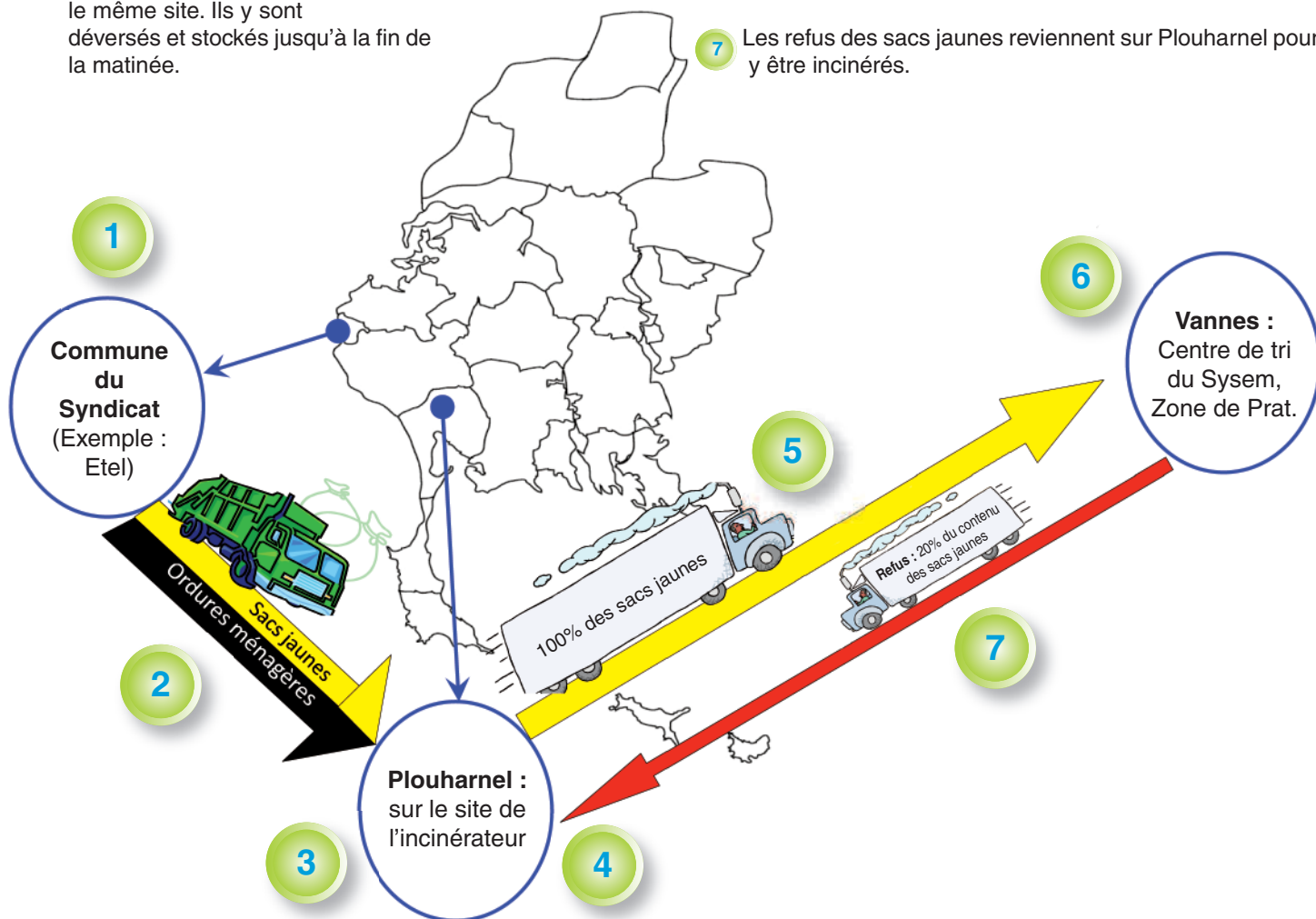
5 Vers 13h00, une fois que tous les camions ont fini leur tournée de collecte, les sacs jaunes sont chargés dans des bennes et acheminés jusqu'au Centre de tri du Syssem, à Vannes.

6 Une fois au centre de tri, les bennes sont vidées et les sacs jaunes sont acheminés sur la chaîne de tri. Les trieurs doivent retirer tout ce qui peut se trouver dans les sacs jaunes et qui n'est pas recyclable, comme : les emballages plastiques autres que les flacons et bouteilles (Ex : Barquettes de beurre, pots de yaourts, films plastiques...). Tous ces éléments indésirables sont appelés "refus". Une fois les refus ôtés, les emballages restants sont triés, en grande partie manuellement, par matière. Puis, les emballages recyclables, ainsi triés, seront mis en balles (compactés en gros cubes) et redirigés vers des centres de recyclages adaptés.



Tri des refus

7 Les refus des sacs jaunes reviennent sur Plouharnel pour y être incinérés.



Info Tri

Les questions que l'on se pose le plus souvent :

Peut-on recycler tous les plastiques ?

Non, seuls les bouteilles et flacons plastiques sont recyclables.

Les emballages gras peuvent-ils être déposés dans le sac jaune ?

Oui, les emballages ayant contenu des produits gras peuvent être recyclés. Les bouteilles d'huiles alimentaires, et les boîtes de sardines à l'huile, sont donc à placer dans le sac jaune.

Faut-il laver les emballages avant de les déposer dans le sac ou le bac jaune ?

Non, il faut économiser la ressource en eau. Il suffit juste de bien vider les emballages : on ne laisse pas trois raviolis dans la boîte !

Pour gagner de la place dans le sac, peut-on emboîter les emballages ?



Non, Il ne faut pas les emboîter. Si vous imbriquez une bouteille d'eau dans une boîte de conserve, la compaction exercée par le camion de collecte lors du ramassage, va rendre impossible leur séparation au centre de tri. Résultat, elles passeront dans le refus. Mais n'hésitez pas à les compacter individuellement. Cela, vous permettra de mettre plus d'emballages dans votre sac.

Comment compacter les bouteilles ?

Préférez le compactage du haut vers le bas, au compactage de côté à côté.



Dois-je dévisser les bouchons des bouteilles plastiques avant de les mettre dans le sac jaune ?

Non, ne mettez pas les bouchons dans le sac jaune sans la bouteille. Si vous mettez un bouchon seul dans le sac, il sera considéré, au centre de tri, comme un élément trop petit pour être recyclé. Les éléments de moins de 5 cm de diamètre passent à travers un crible et tombent au refus. Pour que vos bouchons soient recyclés : vissez les à la bouteille ou donnez les à une association.

Au final, renseignez vous bien sur les consignes de tri, même si vous pensez déjà savoir bien trier. Plusieurs documents sont à votre disposition en mairie, au siège du Syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner, ainsi que sur le site internet www.sy-auray.fr. Vous pouvez également contacter directement le syndicat au 02 97 52 39 39.

Et dans le doute, préférez la poubelle d'ordures ménagères au sac jaune.

Jeu Tri

Sudoku des emballages non recyclables

Sudoku des emballages recyclables

Solutions du jeu sur notre site internet